

Pour couler davantage notre système de santé, Braun veut rembourser les cigarettes électroniques

écrit par Maxime | 2 juin 2023





Remplacer une addiction par une autre, et faire payer le contribuable. Le tout, au service du lobby pharmaceutique. N'est-elle pas belle, la vie ?

Des nantis, en veux-tu en voilà.

Les bureaux de tabac ne vendraient plus les cigarettes électroniques.

Désormais, ce seraient les pharmaciens – commerçants de leur état, mais quand même pas n'importe quels commerçants ; encore une prétendue « profession libérale » protégée par un monopole, des fonctionnaires de fait déguisés en boutiquiers pour avoir les avantages de sécurité de la fonction publique sans en subir les inconvénients – qui vendraient des cigarettes.

Des gens qui ont objectivement besoin que d'autres soient malades, qu'il y ait le plus de malades possibles pour que leur business soit rentable. Merveilleux.

On aura tout vu ! La cigarette, fût-elle électronique, assimilée à un médicament. Chacun a le droit de fumer, mais pourquoi moi qui n'ai jamais fumé la moindre cigarette de ma vie, sachant les dangers du tabac, je devrais consacrer une partie de mon maigre salaire à financer le vapotage des autres ?

C'est que la cigarette électronique vendue en pharmacie, c'est branché, c'est bobo, alors que la clope issue du bureau de tabac, c'est vulgos, ça sent le peuple.

Macron veut donc avoir sa propre cigarette, celle approuvée par l'Etat, une cigarette dotée d'une technologie contrairement à l'autre qui s'allume avec le feu préhistorique.

Nous savons aussi que tout est prétexte à nous surendetter pour nous rendre esclaves de la gouvernance mondiale. Du moins, tant que ça ne concourt pas à réduire notre servitude. Ce pourquoi les revenus du travail, et notamment ceux de l'emploi public, mais aussi du privé avec l'allongement du temps de cotisation en conséquence de la réforme des retraites – qui signifie une baisse de la reconnaissance du travail fait – eux, ne doivent pas augmenter.

Comme pour les euros dépensés à tort et à travers pour le covid, pour l'immigration, la cigarette électronique à l'image des préservatifs gratuits pour les moins de 25 ans devient une dépense publique incontrôlable qui concourra à imposer à la population des humiliations futures...

Certains soulignent d'ailleurs que les conséquences du vapotage sur la santé sont en réalité mal connues. Comment, dès lors, peut-on le rembourser avec l'argent de notre chère Sécurité sociale ?

Pendant ce temps, les gens qui ont de vrais soucis de santé sont très mal remboursés par la Sécurité sociale.

Prochainement, je dois subir une opération absolument indispensable. Sur les 500 € que me facture le chirurgien, la Sécurité sociale me rembourse 50 €. 450 € restent à régler de ma poche !

Sans doute le fait qu'Elisabeth Borne vapote n'est-il pas étranger à cette décision, cette même ministre étant née au début de l'année 1961 ce qui lui permet d'échapper aux conséquences de sa propre réforme des retraites par ailleurs...

<https://www.tflinfo.fr/societe/la-premiere-ministre-elisabeth-borne-vapote-avec-sa-cigarette-a-l-assemblee-mais-cette-alternative-au-tabac-est-elle-autorisee-2227209.html>

Non contente de toucher sa retraite plein pot, Borne pourra vapoter aux frais de la Nation qu'elle fait semblant de servir...

Le plus choquant, de mon point de vue, est que cette loi bénéficiera surtout aux électeurs d'Emmanuel Macron.

En effet, il s'agit généralement de gens qui ont besoin d'un chef, un « *duce* » comme disent les Italiens, à qui obéir sans condition, aussi injuste et absurde soit l'ordre reçu. Ces gens habitués à être opprimés et ne pas se sentir libres, aimant cela, ont besoin d'addictions, de dérivatifs pour oublier. Macron est lui-même une addiction pour eux.

C'est la différence essentielle avec les patriotes épris de liberté, qui arrivent à puiser dans leurs ressources intérieures l'énergie pour se battre, car ils apprécient la souveraineté, la liberté, l'autodétermination.

Les patriotes recherchent un porte-parole politique, lors des élections notamment, alors que les macronistes recherchent un *duce*, *führer* autrement dit un chef autoritaire qui leur dicte leur conduite, de la même façon qu'une addiction tient entre ses griffes celui qui s'y est

soumis. Ces gens sont sous emprise et ils aiment cela.

Ainsi, Macron cherche à banaliser l'addiction, la « normaliser » afin de conforter son propre pouvoir qui procède des mêmes ressorts psychiques d'angoisse, de peur, de sentiment de faiblesse et d'impuissance à canaliser dans un mécanisme en apparence rassurant mais en réalité nocif.

Tabac : la cigarette électronique bientôt remboursée ?

Invité de RTL dimanche 28 mai, le ministre de la Santé, François Braun, a évoqué le remboursement de la cigarette électronique.

(...) Dans le cadre du prochain plan tabac, les cigarettes électroniques pourraient être remboursées. « J'envisage d'ouvrir cette possibilité de prescription également aux pharmaciens qui sont confrontés à ces fumeurs qui veulent arrêter », a indiqué François Braun, invité de RTL, dimanche 28 mai.

*Les cigarettes électroniques sont constituées de deux éléments principaux : une batterie et un **réservoir contenant les liquides conçus pour être vaporisés**. Le mélange est constitué de glycérine végétale et de propylène glycol, auxquels sont ajoutés des arômes alimentaires et de [la nicotine](#).*

*« L'électricité va faire chauffer un petit filament [...] qui va se charger de **transformer le liquide en un nuage de gouttelettes** : un aérosol », explique Jean Moiroud, président de la fédération interprofessionnelle de la vape. **Cet aérosol est ensuite inhalé par le vapoteur.***

*En France, **il y aurait 3 millions de vapoteurs pour 12 millions de fumeurs**. Depuis son apparition en 2010, le*

marché de [la cigarette électronique](#) a explosé. Les vapoteurs sont en majorité des hommes (6 sur 10) et ont pour moyenne d'âge 41 ans. Ils fument ou ont fumé la cigarette. (...)

Selon la communauté scientifique, **la cigarette électronique serait moins nocive**, car l'aérosol de [l'e-cigarette](#) ne contient pas les nombreuses substances chimiques, irritantes, toxiques et cancérigènes présentes dans la fumée de cigarette.

Toutefois, **les effets sur la santé d'une utilisation prolongée de ce dispositif ne sont pas encore connus**. Plus de 70% des vapoteurs utilisent des recharges de liquide contenant de la nicotine, fortement addictive et classée substance très dangereuse par l'OMS.

La Haute autorité de santé et l'Académie de médecine estiment que **la cigarette électronique est un bon moyen pour arrêter de fumer**. Selon une enquête de Santé publique France, au moins 700.000 fumeurs ont réussi à décrocher en 2017 grâce à la [cigarette électronique](#).

Les tabacologues considèrent qu'**il s'agit d'un outil efficace de sevrage**, avec un taux de réussite multiplié au moins par deux. Pour qu'elles soient vendues en pharmacie, il faudrait que les cigarettes électroniques soient reconnues comme un substitut nicotinique. Pour l'instant, aucune ne dispose d'une autorisation de mise sur le marché en tant que médicament.

<https://www.rtl.fr/actu/sante/tabac-la-cigarette-electronique-bientot-remboursee-7900269945>